



RCC West and Central Africa

Collaboration for Climate Action

Atelier de validation du rapport sur la faisabilité des instruments de tarification carbone et de lancement de la conception collaborative d'un instrument pilote de tarification carbone adapté au profil d'émissions du Cameroun

Projet de note conceptuelle

07-09 Juillet 2025

Salle de conférence du Centre d'Information et de Documentation sur l'Environnement (CIDE)
Yaoundé, Cameroun

1- CONTEXTE

[La tarification carbone](#) est une approche économique visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) par l'imposition d'une tarification carbone, encourageant ainsi l'investissement dans des solutions plus respectueuses du climat. Il s'agit d'un instrument rentable pour limiter les émissions de GES et assurer un développement à faibles émissions. La tarification carbone peut contribuer à la fois à la réalisation des [contributions déterminées au niveau national \(CDN\)](#) et des stratégies de développement à long terme à faibles émissions (LT-LEDS). À ce jour, un nombre croissant de gouvernements à travers le monde envisagent de mettre en œuvre des politiques de tarification carbone dans le cadre de leurs efforts de réduction des émissions de GES. Le nombre d'[instruments](#) en service dans le monde s'élève désormais à 75, soit un gain net de deux depuis avril 2023. Il y a maintenant un peu plus de taxes carbone en vigueur que [de taxes sur le SEQUE](#) (Système d'Echanges de Quotas d'Émissions) dont 39 taxes contre 36 SEQUE. Ces dernières années, un nombre croissant de pays en développement ont lancé des initiatives d'analyse et d'introduction de la tarification carbone, en particulier en Afrique (par exemple, en Côte d'Ivoire, au Sénégal, en Éthiopie, au Nigeria, au Malawi, au Ghana et en Afrique du Sud).

Dans son allocution d'ouverture de la [COP25](#), le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a souligné la nécessité d'une « volonté politique de taxer le carbone », d'une « volonté politique de mettre fin aux subventions aux combustibles fossiles » et, en général, d'une « volonté politique de passer de l'impôt sur le revenu à la taxation du carbone – en taxant la pollution plutôt que les personnes ». Dans un récent discours qu'il a prononcé le 2 décembre 2020, il a souligné, à l'instar de nombreuses organisations climatiques, que le coût de la pollution par le carbone devrait être pris en compte dans le prix des énergies fossiles, car il s'agit d'une mesure qui apporterait certitude et confiance aux secteurs privé et financier.

Le Cameroun a démontré son intention d'explorer les instruments de tarification carbone et le potentiel qu'ils représentent pour limiter la croissance des émissions et la mobilisation des revenus pour l'action climatique. Par exemple, l'intégration d'objectifs de tarification carbone dans sa [CDN](#) (2021) et sa [stratégie nationale REDD+](#) (2018). Aussi, une circulaire du Président de la République du 30 août 2023 a indiqué les considérations du pays pour l'introduction d'une taxe carbone au cours de l'exercice 2024.

Dans cette optique, le pays a demandé et reçu l'appui du Centre régional de collaboration des Nations Unies sur les changements climatiques pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre ([CRC AOC](#)) pour mener une étude de faisabilité pour le Cameroun dans le cadre de l'[initiative CiACA](#). L'étude a identifié différents instruments de la tarification carbone, comme des options viables pour gérer les émissions de GES au Cameroun. Elle a aussi recommandé de prioriser un outil pilote de tarification carbone à court terme, qui en raison de sa simplicité

et de son applicabilité immédiate, en particulier dans les secteurs à émissions importantes tels que le secteur de l'énergie (torchage des combustibles fossiles ou du gaz et raffinerie de pétrole et de gaz) et le secteur industriel (production industrielle de ciment et d'aluminium) correspondra au contexte du Cameroun.

La tarification carbone par ses potentiels instruments a le potentiel d'encourager l'utilisation d'énergie propre et de favoriser les progrès technologiques, ce qui en fait un outil essentiel pour réduire les émissions. L'instrument qui serait proposé ne saurait être une mesure génératrice de revenus, mais une stratégie de réduction des émissions conçue pour s'aligner sur les objectifs climatiques du Cameroun et plus particulièrement suivant son profil d'émissions de GES, tout en atténuant les impacts sur les parties prenantes grâce à une conception et une mise en œuvre collaboratives et réfléchies.

Cet atelier en présentiel représente une étape clé dans les efforts du Cameroun pour faire progresser les instruments de tarification carbone. S'appuyant sur les conclusions du rapport de l'étude de faisabilité, cet atelier servira de plateforme collaborative de validation de ses conclusions et assurer l'alignement des différentes parties prenantes. De plus, l'atelier servira de point de départ au processus de conception d'une mise en œuvre pilote d'un instrument de tarification carbone, favorisant ainsi la collaboration entre les représentants des secteurs concernés. Grâce à un dialogue inclusif et à des discussions techniques, les participants contribueront à l'élaboration d'un cadre efficace, équitable et adapté aux priorités nationales, ouvrant ainsi la voie à une mise en œuvre réussie.

2- OBJECTIFS DE L'ATELIER

L'objectif principal de l'atelier est de présenter les résultats de l'étude sur **le potentiel et la faisabilité des approches de tarification carbone au Cameroun** à un large éventail de parties prenantes et de recueillir leurs commentaires et/ou suggestions. Il servira également de plateforme aux intervenants pour explorer en collaboration la conception et la mise en œuvre d'un instrument pilote de tarification carbone dans les secteurs de l'énergie et de l'industrie.

Les objectifs spécifiques de l'atelier sont les suivants :

- Partager les principales conclusions et recommandations de l'étude, y compris l'analyse des différentes options de tarification carbone et de leurs impacts potentiels ;
- Faciliter une discussion globale entre les parties prenantes sur la faisabilité, les opportunités et les défis associés à la mise en œuvre de la tarification carbone au Cameroun ;
- Recueillir des informations et des commentaires précieux provenant de divers points de vue afin d'affiner les recommandations de l'étude et d'éclairer les décisions politiques futures ;
- Fournir aux participants une compréhension détaillée de la tarification carbone, y compris son objectif, les différentes approches (par exemple, les taxes sur le carbone et les systèmes d'échange de quotas d'émission) et les initiatives en Afrique et dans le monde ;
- Renforcer la capacité des principaux intervenants et des acteurs concernés, en les dotant des connaissances nécessaires pour prendre des décisions éclairées sur l'instrument pilote de tarification carbone et ses implications pour la réduction des émissions et le développement à faibles émissions de carbone ;

- Mettre en évidence le potentiel de la tarification carbone (**en particulier l'instrument pilote de tarification carbone proposé**) à contribuer à la réalisation des CDNs, y compris des objectifs inconditionnels, tout en soutenant des objectifs de développement à faible émission de carbone plus larges ;
- Faciliter les discussions pour assurer l'aspect pratique, l'inclusivité et l'efficacité d'une conception de l'instrument de tarification carbone, en tenant compte des intérêts et des préoccupations des divers intervenants du **secteur de l'énergie** (combustibles fossiles, torchage du gaz, raffinage du pétrole et du gaz) et **du secteur industriel** (production de ciment et d'aluminium) ;
- Recueillir les commentaires des parties prenantes sur la faisabilité, l'aspect pratique et la conception de la taxe sur le carbone proposée, y compris les exigences en matière de MNV, les mécanismes de recyclage des revenus et les chevauchements potentiels avec les politiques fiscales existantes ;
- Discuter de l'utilisation potentielle des revenus générés par la tarification carbone, en mettant l'accent sur leur rôle dans le financement des actions d'atténuation et d'adaptation dans le cadre de la mise en œuvre des CDNs ;
- Démontrer les liens entre la tarification carbone et les éléments clés de la politique climatique internationale, y compris le financement de la lutte contre les changements climatiques, le suivi, la notification et la vérification (MNV), les cadres de transparence et les approches collaboratives en vertu de l'article 6.

3- RÉSULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus sont les suivants :

- Acquisition par les parties prenantes d'une compréhension claire des conclusions et des recommandations de l'étude sur le potentiel et la faisabilité des approches de tarification carbone au Cameroun ;
- Développement d'une perspective partagée sur les avantages et les défis potentiels de la mise en œuvre de la tarification carbone dans le contexte camerounais ;
- Validation des conclusions et recommandations de l'étude, et lancement de l'atelier de démarrage ;
- Identification des principales considérations et recommandations pour la conception et la mise en œuvre des politiques de tarification carbone au Cameroun ;
- Renforcer la mise en réseau et la collaboration entre les parties prenantes intéressées à faire progresser l'action climatique au Cameroun ;
- Acquisition par les parties prenantes d'une compréhension approfondie des mécanismes de tarification carbone, en particulier de l'instrument pilote proposé, et de son potentiel en tant que stratégie de réduction des émissions ;
- Identification claire des possibilités que présente la tarification carbone pour le secteur de l'énergie ainsi que des défis à relever pour une mise en œuvre réussie ;
- Consensus entre les intervenants sur les objectifs et la conception du cadre de l'instrument pilote de la tarification carbone, favorisant un large soutien et une appropriation de l'initiative ;
- Confirmation des rôles et responsabilités des parties prenantes identifiées, en veillant à leur alignement avec le processus de conception et de mise en œuvre de l'instrument pilote de tarification carbone ;
- Propositions claires sur la façon dont les revenus générés par l'instrument de

tarification carbone peuvent être utilisés pour soutenir les transitions vers l'énergie propre, soutenir l'action climatique et la réduction des impacts négatifs potentiels sur les parties prenantes vulnérables ;

- Les parties prenantes ont les connaissances nécessaires des systèmes MNV pour assurer la transparence et la conformité ;
- Une feuille de route claire, approuvée par les intervenants, décrivant les prochaines étapes de la mise en œuvre de l'instrument pilote de tarification carbone, y compris les échéanciers, les responsabilités et les mesures de suivi ;
- Établir une plateforme d'engagement et de consultation continue, y compris les plateformes existantes.

4- FORMAT DE L'ATELIER

Atelier en personne avec les intervenants suivants

Organisateurs : Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED) en partenariat avec CRC AOC
Responsable régional de la CCNUCC Personnel du RCC WAC Afrique
Participants
☐ Autorité(s) nationale(s) désignée(s) pour l'article 6.4 et autres fonctionnaires pertinents occupant des rôles associés dans divers ministères/organismes nationaux ☐ Point focal national de la CCNUCC ☐ Experts techniques du programme REDD+ du Cameroun ▪ Les participants des principaux secteurs des CDN (Energie – Production d'électricité, Energie – Transport ; Agriculture; Agriculture – Élevage, Sylviculture, Secteur industriel – production de ciment et d'aluminium, etc.) ▪ Ministère des Finances ▪ Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire ▪ Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (équipe CDN) ▪ Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique (équipe CDN) ▪ Ministère des Ressources en Eau et de l'Energie (équipe CDN) ▪ Observatoire National du Changement Climatique (NOCC) ▪ Milieu universitaire (par exemple, Université de Yaoundé, Université de Douala) ▪ Communautés urbaines de Douala et Yaoundé ▪ Représentants du secteur privé (GECAM, SNH, KPDC, SONARA, CIMENCAM, ALUCAM) ▪ Plateforme nationale de la société civile REDD+ et changement climatique et autres ONG concernées ▪ Experts nationaux indépendants ▪ PNUD, FAO, GIZ, JICA, AFD,
Durée
03 jours
Date
07 - 09 Juillet 2025
Lieu
Salle de conférence du Centre d'Information et de Documentation sur l'Environnement (CIDE), Yaoundé

5- ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Jour 1		
Heure	Thématique	Responsable
08:30 - 09:00	Inscription	
09:00 - 09:30	Mot d'ouverture : ✓ Un mot de bienvenue ✓ Tour d'introduction ✓ Message du responsable régional du RCC WAC Afrique ✓ Message du représentant du ministère	• Walters Tubua, responsable régional, CRC AOC • Kagonbe Témothée, Point focal national de la CCNUCC • Représentant du MINEPDED
	<u>Section 1 : Aperçu de la tarification carbone et des tendances</u>	
09:30 – 10:30	<u>Sous-session 1.1 : Introduction – 45 minutes</u> ✓ Qu'est-ce que la tarification carbone ? Comment cela fonctionne-t-il ? ✓ Bref aperçu des principales approches ✓ Avantages et co-bénéfices de la mise en œuvre de la tarification carbone - études de cas ✓ Quels sont les différents types d'instruments de tarification carbone ? Avantages et inconvénients des différentes options ✓ État actuel de la tarification carbone dans le monde et en Afrique de l'Ouest ✓ Quelles sont les opportunités et les défis de la mise en œuvre Discussion (Q&R) – 15 minutes	Article 6 et spécialiste de la tarification carbone, CRC AOC
10:30 – 10:50	Pause-café et groupe photo	Tout
10:50 – 11:40	<u>Sous-session 1.2 : Le chemin du Cameroun vers la mise en œuvre des CDN - 35 minutes</u> ✓ Objectifs des CDN ✓ Lacunes dans la mise en œuvre des CDN au Cameroun ✓ Importance de la taxe sur le carbone pilote ✓ Possibilités d'améliorer l'action climatique Discussion (Q&R) – 15 minutes	Article 6 et Expert en tarification carbone, CRC AOC & Coordonnateur National CDN
11:40-12:40	<u>Sous-session 1.3 : Résultats de l'étude de faisabilité sur la tarification carbone – 60 minutes (Partie 1)</u> ✓ Aperçu de l'étude ✓ Présentation des principales constatations ✓ Paysage réglementaire et facteurs politiques	Consultant
12:40-13:40	Pause	Tout

13:40–14:25	<u>Sous-session 1.3 : Résultats de l'étude de faisabilité sur la tarification carbone (partie 2)</u> ✓ Aperçu de l'étude ✓ Présentation des principales constatations ✓ Paysage réglementaire et facteurs politiques Discussion (Q&R) – 45 minutes	Consultant
14:25 – 15:15	<u>Sous-session 1.4 : Discussions en petits groupes – 50 minutes</u> ✓ Groupe 1 : Brûlage à la torche des combustibles fossiles et du gaz (secteur de l'énergie en amont) ✓ Groupe 2 : Raffinage du pétrole et utilisation de l'énergie en aval ✓ Groupe 3 : Secteur industriel (production de ciment et d'aluminium) ✓ Groupe 4 : Questions transversales – Gouvernance, politiques et équité sociale	Experts et participants
15:15 – 15:30	✓ Pause-café	Tout
15:30 – 16:00	<u>Séance plénière : Résumé de la discussion en petits groupes (20 minutes)</u> Les animateurs des discussions de groupe présentent les principaux points à retenir La plénière	Experts et participants
15:30 – 16:00	✓ Le consultant résume les commentaires et les améliorations proposées ✓ Discussion sur la recherche et la collaboration en matière de politiques Identification des actions de suivi	Consultant
16:00 -16:15	Bilan et conclusion de la journée	
Jour 2		
Heure	Thématique	Responsable
08:30 - 09:00	Inscription	
	✓ Section 2 : Conception de la taxe sur le carbone pilote et sa mise en œuvre	
	<u>Sous-session 2.1 : Analyse stratégique des secteurs de l'énergie au Cameroun : - 30 minutes</u> ✓ Vue d'ensemble du secteur de l'énergie ✓ Rapport d'identification et de cartographie des parties prenantes ✓ Paysage réglementaire et facteurs politiques	Article 6 et Expert en tarification carbone, CRC AOC
	<u>Sous-session 2.1 : Analyse stratégique du secteur</u>	

09:00 – 10:00	<u>industriel camerounais : - 30 minutes</u> ✓ Vue d'ensemble du secteur de l'énergie ✓ Rapport d'identification et de cartographie des parties prenantes ✓ Paysage réglementaire et facteurs politiques Discussion (Q&R) – 30 minutes	Article 6 et Expert en tarification carbone, CRC AOC
10:00 - 10:40	<u>Sous-session 2.2 : MRV dans le secteur de l'énergie – 25 minutes</u> ✓ Présentation du cadre actuel de la MRV dans le secteur de l'énergie ✓ Configuration MNV proposée ✓ Cadre juridique Discussions et questions-réponses – 15 minutes	Consultant
10:40 – 11:00	<u>Pause-café</u>	Tout
11:00 – 11:40	<u>Sous-session 2.2 : MRV dans le secteur industriel – 25 minutes</u> ✓ Présentation du cadre actuel du secteur industriel MRV ✓ Configuration MRV proposée ✓ Cadre juridique Discussions et questions-réponses – 15 minutes	Consultant
11:40 – 12:40	<u>Sous-session 2.3 : Présentation et discussion sur le cadre proposé pour l'instrument de tarification carbone dans le secteur de l'énergie – 35 minutes</u> ✓ Présentation sur les considérations et le cadre de l'instrument de tarification carbone dans le secteur de l'énergie au Cameroun. Discussions et questions-réponses – 25 minutes	Consultant
12:40 - 13:40	Pause	Tout
13:40 – 14:35	<u>Sous-session 2.4 : Présentation et discussion sur le cadre proposé pour l'instrument de tarification carbone dans le secteur industriel – 30 minutes</u> ✓ Présentation sur les considérations et le cadre de l'instrument de tarification carbone dans le secteur industriel Discussions et questions-réponses – 25 minutes	Consultant
14:35 – 15:00	<u>Sous-session 2.5 : Discussions en petits groupes (1ère séance) – 25 minutes</u> Les parties prenantes seront réparties en groupes pour discuter de l'instrument pilote de tarification carbone dans les secteurs de l'énergie et de l'industrie, afin de mettre en évidence les avantages et les inconvénients ainsi que la	Experts et participants

	manière de mettre en œuvre avec succès la l'instrument pilote de tarification carbone dans les différents secteurs.	
15:00 – 15:20	<u>Pause-café</u>	Tout
15:20 – 15:55	Sous-session 2.5 : Discussions en petits groupes (2e séance) – 35 minutes Les parties prenantes seront réparties en groupes pour discuter de l'instrument de tarification carbone dans les secteurs de l'énergie et de l'industrie, afin de mettre en évidence les avantages et les inconvénients ainsi que la manière de mettre en œuvre avec succès l'instrument pilote de tarification carbone dans les différents secteurs.	Experts et participants
15:55 – 16:15	Bilan et conclusion de la journée	
Jour 3		
Heure	Thématique	Responsable
08:30 – 09:00	Inscription	
09:00 – 10:00	Séance plénière : Résumé de la discussion en petits groupes Les animateurs des discussions de groupe présentent les principaux points à retenir à la plénière.	Experts et participants
10:00 – 10:30	<u>Pause-café</u>	
10:30 – 12:30	<u>Sous-session 2.6 : Feuille de route pour l'instrument de tarification carbone : Identification des actions clés et calendrier</u> Les participants décriront en collaboration les principales étapes nécessaires mettre en œuvre l'instrument pilote de tarification carbone pilote et convenir d'un échéancier réaliste pour chaque action.	Animateurs d'ateliers (CRC AOC& MINEPDED)
12:30 – 13:30	<u>Pause</u>	Tout
13:30 – 15:00	<u>Sous-session 2.7 : Feuille de route pour l'instrument pilote de tarification carbone : attribution des responsabilités aux parties prenantes et prochaines étapes</u> Les participants définiront les rôles des principaux intervenants dans le processus de mise en œuvre et détermineront les mesures de suivi immédiates pour faire avancer la feuille de route.	Animateurs d'ateliers (CRC AOC& MINEPDED)
15:00 – 15:15	<u>Pause-café</u>	Tout
15:15 – 15:30	Conclusion • Message d'un représentant du MINEPDED • Message du point focal national de la CCNUCC • Message du responsable régional du CRC AOC	• MINEPDED Représentant • Walters Tubua, responsable régional de la CCNUCC CRC AOC • Témothée Kagonbe,

		Point focal national de la CCNUCC
--	--	--------------------------------------
